



Producteur(ice) phonographique, directeur(ice) de label

Appellations voisines : Producteur de musique, Responsable ou Directeur de label



CONTEXTE DE TRAVAIL

Le producteur phonographique exerce au sein d'une maison de disques ou d'un label, ou une société de production.

Il travaille en étroite collaboration avec :

- les artistes et leurs représentants (managers, attachés de presse indépendants, éditeurs, tourneurs) ;
- les services marketing, communication, distribution, digital et marques.

Le métier implique des horaires variables et une forte disponibilité.



MISSIONS

Le producteur phonographique impulse et conduit des projets musicaux de la signature du contrat avec l'artiste jusqu'à la distribution du projet. Il accompagne les artistes sur les plans artistiques, financier, marketing, commercial, juridique et stratégique. En particulier, il manage son équipe et supervise :

- la signature des contrats d'artistes et la négociation des contrats d'enregistrement ;
- le lancement et le développement des projets, du studio à la distribution ;
- la gestion des budgets ;
- la sortie des projets musicaux (promotion, marketing, distribution) de manière stratégique pour assurer l'impact commercial de la production ;
- la construction d'un réseau solide composé de tous les professionnels du monde de la musique pour garantir la promotion et la distribution des projets, et pour faire connaître ses artistes.



DÉCLINAISONS HIÉRARCHIQUES

Le métier ne comprend pas de déclinaison hiérarchique ; dans une grande maison, le directeur de label a pu commencer au marketing, à la promotion ou au service artistique. Le producteur peut développer sa propre société de production / son propre label ou se spécialiser dans un secteur particulier après quelques années.



VARIABILITÉ

Les missions varient selon la taille et l'organisation de la structure, le périmètre des activités et le niveau de responsabilités. Il peut :

- être amené à s'impliquer dans toutes les étapes du projet, de la création à la diffusion, en passant par la distribution, la promotion et le marketing ;
- créer un label ou se spécialiser dans un secteur musical (jazz, hip-hop, musiques du monde, etc.).



Producteur(ice) phonographique, directeur(ice) de label

Appellations voisines : Producteur de musique, Responsable ou Directeur de label



COMPÉTENCES REQUISES

Compétences métiers :

- Identifier les auteurs et/ou compositeurs à signer
- Valider ou organiser l'ensemble du processus de production musicale
- Valider ou superviser les enregistrements, le mixage et la finalisation des enregistrements
- Gérer et respecter un budget
- Suivre les tendances artistiques
- Faire se rencontrer l'artiste et le public
- Faire preuve de créativité
- Comprendre les usages, limites et enjeux légaux de l'IA/IAG dans le traitement et la génération de contenus

Connaissances :

- Fonctionnement de l'industrie musicale et son écosystème
- Outils de marketing et de promotion (médias, réseaux sociaux...)
- Outils de production musicale (informatique, technique - MAO)
- Culture générale et artistique
- Maîtrise de l'anglais
- Droit d'auteur, droit de la propriété intellectuelle
- Fondamentaux en comptabilité et fiscalité

Compétences relationnelles :

- Développer et entretenir un réseau professionnel
- Manager une équipe
- Négocier avec les artistes, partenaires et prestataires
- Diplomatie et sens du relationnel
- Faire preuve de leadership et d'adaptabilité
- Communiquer avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de production



ACCÈS AU MÉTIER

Formation :

Le métier de producteur phonographique est accessible à partir d'une formation de niveau Bac +3 à Bac +5 ou équivalent, en administration, gestion de production, droit, en gestion et administration des entreprises culturelles, management des industries musicales et du spectacle vivant ou encore certains programmes spécifiques dans des écoles spécialisées en production musicale. Il est possible d'accéder à ce métier sans diplôme spécialisé, mais avec une longue expérience de terrain.

Expérience :

Le métier de producteur phonographique est accessible à des personnes ayant une solide expérience professionnelle dans les secteurs de la musique enregistrée, du spectacle. Une longue expérience (> 10 ans) au sein d'une maison de disques ou d'une société de production peut être requise pour accéder au poste de directeur ou directrice de label.



PASSERELLES MÉTIERS

- Par expérience : **Directeur artistique, éditeur musical**